



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **L'État, le Conseil régional et les acteurs de la filière valident les orientations régionales de la filière forêt-bois pour les dix prochaines années**

Vendredi 11 octobre 2019

Préfecture de région - Nantes

**Yvan LOBJOIT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), et Eric TOURON, vice-président du conseil régional à la filière équine, bois et forêts de la commission Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer, ont réuni ce jour en préfecture de région la Commission Régionale de la Forêt et du Bois afin de valider le programme régional de la forêt et du bois (PRFB). Ce document, élaboré en concertation avec l'ensemble des parties prenantes, fixe les grandes orientations de la politique forestière régionale pour les dix prochaines années. Il sera arrêté par le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, après avis de l'autorité environnementale et consultation du public.**

La forêt en Pays de la Loire couvre 367 000 hectares, soit près de 11 % du territoire. Pour autant, ces espaces sont caractérisés par des enjeux importants pour la production sylvicole, la biodiversité et l'atténuation du changement climatique. La filière forêt-bois contribue significativement au dynamisme du territoire ligérien avec 7 100 entreprises et 31 400 salariés répartis sur toute la région.

La forêt ligérienne est en croissance avec 2 600 hectares supplémentaires chaque année. Pour autant les événements climatiques des dernières années et des derniers mois confortent le diagnostic établi dans le cadre du PRFB, à savoir la nécessité d'accélérer la dynamique de renouvellement des peuplements afin d'adapter les forêts aux effets du changement climatique, d'intensifier le captage du CO<sub>2</sub> par les arbres en croissance, et de contribuer dans le cadre d'une gestion durable à l'alimentation des filières bois-construction et bois-énergie.

Le PRFB s'inscrit dans cet objectif et s'articule de manière opérationnelle autour de 13 actions structurantes qui associent tous les maillons de la filière. Outre le renouvellement de la forêt, le PRFB acte les priorités à mettre en œuvre en matière de formation et d'attractivité des métiers, d'innovation et de compétitivité, ou encore d'équilibre entre forêt et gibier.

Par ailleurs, en déclinaison du PRFB, la Région des Pays de la Loire adoptera en séance plénière les 17 et 18 octobre prochain, un Plan régional 2019-2024 pour renforcer la dynamique.

Ce plan pluriannuel ambitieux mobilisera près de 13 M€ dont 6 M€ de crédits nouveaux. Ce plan poursuit les actions régionales en faveur de la promotion de la filière, de l'aide à l'investissement pour les entreprises du secteur, et de la structuration de la filière bois énergie. Il s'engage également sur des enjeux complémentaires comme l'aide au reboisement des espaces forestiers, le lancement d'un projet autour du stockage du carbone ou la création d'une antenne du Pôle de compétitivité Xylofutur en Pays de la Loire.

**Contacts :**

**Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt :**

François CHAVENON-VERLHAC – 02 72 74 72 14 - 06 28 65 60 09

[francois.chavenon-verlhac@agriculture.gouv.fr](mailto:francois.chavenon-verlhac@agriculture.gouv.fr)

**Conseil Régional :**

Gwenola CARIOU-HUET : 02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92

[gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr)